*UNE FOIS LA LETTRE COMPLÉTÉE, VEUILLEZ LA PLACER SUR LE PAPIER À EN-TÊTE DE VOTRE SECTION LOCALE*

Conseil d’administration de la Société de promotion d’OMERS

100, rue Adelaide Ouest, bureau 900

Toronto (ONTARIO)

M5H 0E2

a/s Frank Ramagnano, coprésident du conseil d’administration de la Société de promotion d’OMERS

 Marianne Love, coprésidente du conseil d’administration de la Société de promotion d’OMERS

 Paul Harrietha, président et chef de la direction de la Société de promotion d’OMERS

Au conseil d’administration de la Société de promotion d’OMERS,

Au nom des (INSÉRER le nombre de membres) membres de la section locale (INSÉRER le numéro de la section locale) du SCFP qui travaillent pour (INSÉRER le nom de l’employeur), nous vous écrivons afin de vous faire part de notre vive préoccupation au sujet de l’Examen complet du régime tel qu’il est présentement effectué par la Société de promotion (SP) d’OMERS. Nos membres sont (décrire l’effectif de votre section locale, inclure des détails comme, par exemple, si vous représentez des travailleurs occupant un emploi précaire ou à faible revenu).

Nous savons que le SCFP représente le plus grand groupe de membres d’OMERS, un régime de retraite à prestations déterminées, et nous nous attendons à ce que le régime prenne au sérieux nos préoccupations à l’effet que, encore une fois, la SP d’OMERS examine la possibilité de modifier les avantages offerts par le régime, comme l’indexation garantie.

Les membres du SCFP sont parmi les travailleurs les moins bien rémunérés d’OMERS et nos pensions sont modestes. Nos pensions sont les salaires différés durement gagnés que nous confions à OMERS pour nous assurer une dignité et une sécurité du revenu au moment de notre retraite.

Nous avons compris les problèmes causés par la crise financière de 2008 et nous nous sommes montrés prêts, disposés et aptes à différer une autre partie de nos salaires pour assurer la préservation de dispositions clés du régime de retraite, comme l’indexation, la retraite anticipée et les prestations de survivant.

Depuis, OMERS a réalisé des progrès constants quant à sa situation de capitalisation et, après des années de rendements du capital investi meilleures que prévu, il est en avance sur son plan de retour à une pleine capitalisation. Tout ceci a été réalisé sans diminution des avantages clés du régime. Le régime fonctionne, et nos membres croient qu’il n’est pas nécessaire de changer de cap.

Nos membres savent également que, avec des avantages essentiels offerts par le régime comme l’indexation garantie, la moyenne des cinq meilleures années, la retraite anticipée et les prestations de survivant qui sont examinés pour être modifiés dans le cadre de cet examen, il n’existe aucune façon de consulter pleinement dans le court laps de temps accordé pour cet examen.

Les principes de bonne gouvernance nécessitent une révision complète des fondements d’un tel examen afin de voir à ce qu’il soit axé sur les conséquences sur les membres actuels, et futurs, du régime.

Nous avons également de sérieuses questions au sujet de bon nombre des hypothèses qui sont faites quant à la capacité d’OMERS d’accroître le nombre de ses membres, particulièrement pour les travailleurs à temps partiel, et au sujet des conséquences d’un effort concerté à cet égard pour les données démographiques des futurs membres d’OMERS.

Au nom des membres de la section locale (INSÉRER le numéro de la section locale) du SCFP, nous demandons à la Société de promotion d’OMERS de poursuivre avec le plan actuel qui est de retourner à une pleine capitalisation, plan qui a été approuvé et qui est efficace. Nous espérons que les membres du conseil voteront contre toute tentative de réduire les avantages clés du régime, comme l’indexation garantie à 100 %, pour les membres actuels et futurs.

Je vous prie d’accepter l’expression de mes sentiments distingués.

(INSÉRER LA SIGNATURE)

cc : Fred Hahn, président du SCFP-Ontario